



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/8/28/Corr.1
10 juin 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Huitième session
Point 6 de l'ordre du jour

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Philippines

Rectificatif

Au paragraphe 58, remplacer l'alinéa 17 ainsi libellé:

«17. Mettre la législation nationale, les coutumes et les pratiques traditionnelles en conformité avec la Convention relative aux droits de l'enfant et avec la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Mexique).».

par le texte ci-après:

«17. Mettre la législation nationale, les coutumes et les pratiques traditionnelles davantage en conformité avec la Convention relative aux droits de l'enfant et avec la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Mexique).».
